

Voisinage

Posté par: lettres types

Publiée le : 30/11/2007 13:18:05

Madame, Monsieur,

comme suite à un courrier précédent concernant le non respect par nos voisins, messieurs, x, y, z, des règles habituelles en matière de trouble de voisinage, je vous signale que nous déplorons à nouveau les mêmes agissements.

Nous ne pouvons pas, bien évidemment, vous signaler chaque exaction mais nous tenons à vous informer que ces pratiques sont systématiques, régulièrement intervalle régulier, régulaires au moins de notre légitime tranquillité.

Ainsi, dans la nuit du 21 au 22 novembre dernier, à partir de 11h00 nos voisins, recevant beaucoup de monde chez eux nous ont importuné par des bruits incessants, bruits de groupe et de musique à haut niveau sonore. Nous avons alerté les services de police qui ne se sont pas déplacés. Ces individus ne respectent pas les règles qui n'imposent à tout locataire. Nous cherchons à chaque fois à dialoguer avec eux sur ce point mais nous n'essuyons que sarcasmes et incompréhension.

Nous souhaiterions que vous interveniez auprès d'eux pour qu'ils mettent fin à leurs agissements.

Nous allons de notre part donner suite à une plainte déjà déposée l'an dernière et nous vous tiendrons informés de cette démarche.

En espérant que vous saurez comprendre notre désarroi et agir pour que nous ne soyons plus confrontés à ces troubles, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur,
l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Lettre adressée à un bailleur concernant des troubles de voisinage